

„ Eutychés est hérétique „. Et les évêques d'Égypte n'évitent l'anathème, qu'en disant enfin eux-mêmes, *Anathème à Eutychés & à ses adhérens.*

Que répondroient ici ceux qui se contentent d'un respect extérieur, d'un silence respectueux ? Est ce par le silence qu'on prononce anathème aussi positivement que ces conciles l'exigent ? ou bien, peut-on en conscience dire anathème à une doctrine, à un livre, à un auteur que l'on respecte intérieurement, & que, dans la pure vérité, on ne croit pas coupable ?

L'obstination la plus marquée, ou le défaut de jugement peuvent seuls tenir contre ces preuves, & celles que notre auteur redouble en nous mettant encore sous les yeux la manière dont le cinquième concile écuménique, tenu à Constantinople, condamne l'impie Théodore, ses écrits & ceux qui le défendent, qui disent qu'il a écrit en auteur orthodoxe, qui ne l'anathématisent pas, lui & ses écrits : „ *Si quis igitur defendit impium Theodorum, & impia ejus conscripta, . . . & non anathematizat eum & impia ejus conscripta, & omnes qui suscipiunt eum, vel defendunt eum, & dicunt orthodoxè eum exposuisse &c., talis sit anathema.* „

Même anathème, par le même concile, contre les écrits de Théodoret & la Lettre d'Ibas, quoique ceux-ci, le dernier sur-tout, fussent catholiques de cœur & par la profession générale de leur foi, & eussent été reconnus personnellement orthodoxes au concile de Chalcédoine. Leurs écrits furent jugés selon leur contenu, & le sens hérétique qu'ils présentoient. *

Affurément Jansenius ne dispuoit pas à l'Eglise le droit de juger si son livre étoit de fait, hérétique ou non ! A quoi bon soumettre ce livre à la décision de l'Eglise, s'il n'avoit pas

* Voyez les art. *IBAS & VIGILE* dans le *Dict. hist.*